

## LE MOT DU MAIRE



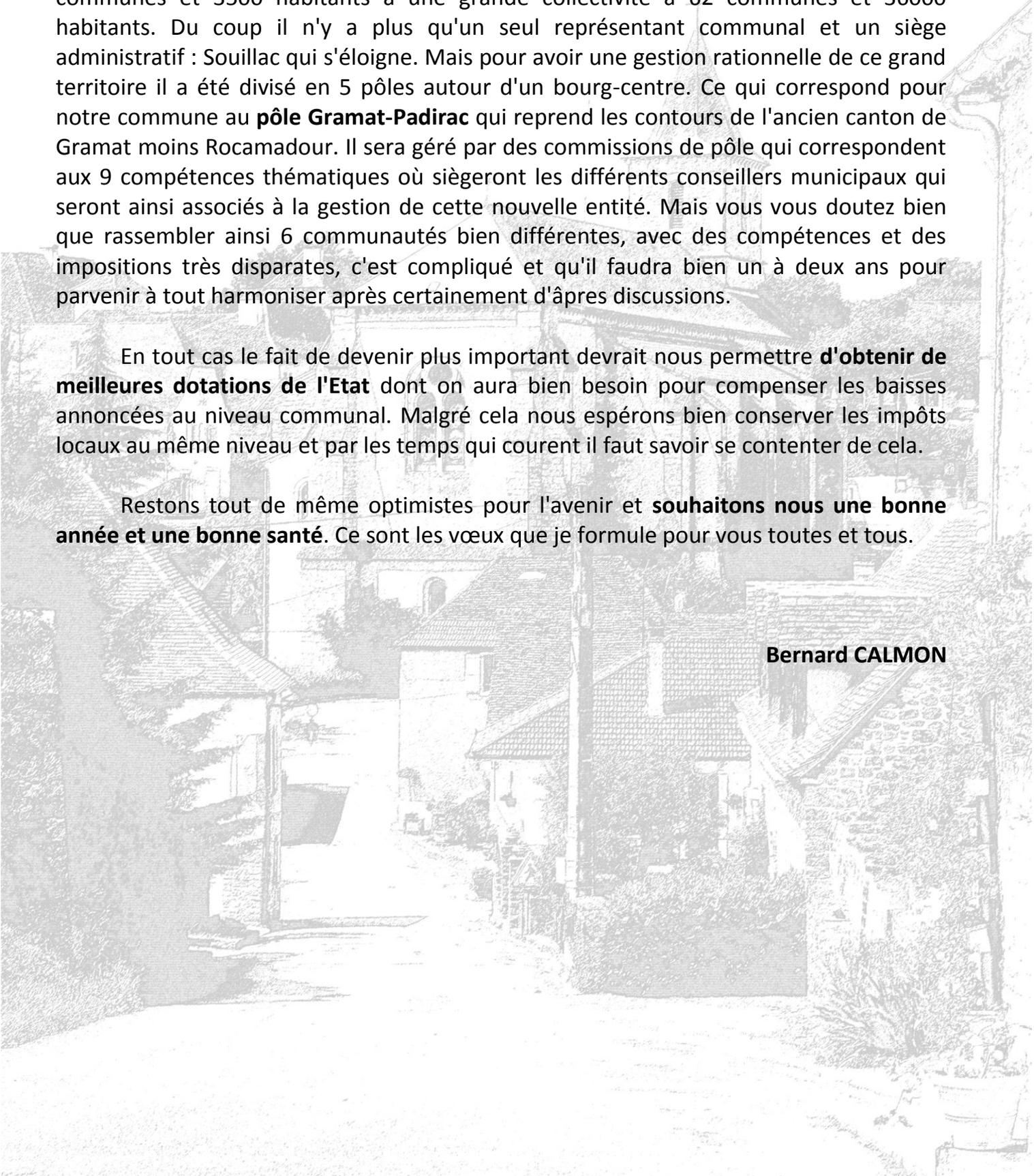
Une année qui s'est terminée et une autre qui commence. Pas sous les meilleurs auspices au plan national avec les tragiques événements que nous venons de vivre. Espérons que **l'unité nationale** qui s'est créée à cette occasion, emportée par une légitime émotion, fera prendre conscience à nos dirigeants de l'urgence de prendre des mesures pour que de tels actes barbares ne puissent plus se reproduire.

Le début d'année c'est aussi le moment propice pour les bilans et les projets. Sur le plan communal l'événement marquant du printemps a été **l'élection du conseil municipal** avec un large renouvellement des conseillers puisqu'il y a eu 6 nouveaux entrants dans l'équipe municipale. Ils se sont très rapidement adaptés à leur poste, ce qui a permis une transition en douceur.

Ainsi les travaux de l'école prévus depuis un certain temps ont pu se faire pendant les grandes vacances et nos 22 élèves étudient maintenant **dans des locaux aux normes et mieux isolés.**

Les travaux de voirie et d'acheminement des réseaux sont terminés à Maisonneuve et aux Espérières. Cela a permis la construction de 2 maisons à Maisonneuve et bientôt une troisième et 2 aussi aux Espérières. Au niveau des locaux communaux l'aménagement de l'atelier municipal se poursuit et les radiateurs de la salle communale ont été renouvelés.

En ce qui concerne les projets, ils restent identiques à ceux de notre profession de foi électorale puisque ce sont des opérations de longue haleine, qui vont s'étaler tout au long de notre mandat, mais qu'il nous faut mettre en route le plus rapidement possible. **Aménager le lotissement** de Roubidou, **réaliser l'opération cœur de village** avec la traverse du bourg, **régler le problème de la station d'épuration, construire une salle polyvalente intercommunale** sont des objectifs **ambitieux mais nécessaires** pour notre commune. A cela on peut ajouter la reprise des tombes abandonnées dans le cimetière, opération qui s'étalera sur plusieurs années. Il ne faut pas oublier les travaux de voirie dont une partie devra être réalisée sur les deniers communaux. Autre objectif partagé avec la commune d'Alvignac ; **refaire vivre le site de la Source salmière.** Les travaux de rénovation du pavillon des eaux débuteront en avril et se prolongeront durant l'été. C'est aussi au cours de l'été que nous devrions **recevoir l'agrément pour l'eau** puisque le dossier complet a été envoyé à l'Agence Régionale de la Santé.



Le grand changement pour la commune dès ce début d'année au niveau territorial, **c'est le passage à la communauté de communes des Causses et Vallée de la Dordogne : CAUVALDOR**. D'où un passage d'une petite communauté à 8 petites communes et 3500 habitants à une grande collectivité à 62 communes et 36000 habitants. Du coup il n'y a plus qu'un seul représentant communal et un siège administratif : Souillac qui s'éloigne. Mais pour avoir une gestion rationnelle de ce grand territoire il a été divisé en 5 pôles autour d'un bourg-centre. Ce qui correspond pour notre commune au **pôle Gramat-Padirac** qui reprend les contours de l'ancien canton de Gramat moins Rocamadour. Il sera géré par des commissions de pôle qui correspondent aux 9 compétences thématiques où siègeront les différents conseillers municipaux qui seront ainsi associés à la gestion de cette nouvelle entité. Mais vous vous doutez bien que rassembler ainsi 6 communautés bien différentes, avec des compétences et des impositions très disparates, c'est compliqué et qu'il faudra bien un à deux ans pour parvenir à tout harmoniser après certainement d'âpres discussions.

En tout cas le fait de devenir plus important devrait nous permettre **d'obtenir de meilleures dotations de l'Etat** dont on aura bien besoin pour compenser les baisses annoncées au niveau communal. Malgré cela nous espérons bien conserver les impôts locaux au même niveau et par les temps qui courent il faut savoir se contenter de cela.

Restons tout de même optimistes pour l'avenir et **souhaitons nous une bonne année et une bonne santé**. Ce sont les vœux que je formule pour vous toutes et tous.

**Bernard CALMON**

## Sommaire

- Le Mot du Maire – pages 1 et 2
- Au conseil municipal – pages 3 à 6
- Commission voirie et travaux – page 6
- Commission culture et patrimoine – page 7
- Idées de sorties – page 8
- Commission Fleurissement et Aménagement – page 9
- Syndicat AEP, assainissement – page 10
- Ordures ménagères / SIVU Scolaire – page 11
- Budget 2014 - pages 12 à 15
- Imposition 2014 – page 16
- Autorisations de construire 2014 – page 17
- Annonces – page 18
- Fondation du patrimoine – pages 19 et 20
- Les amis de la Source salmière – pages 21 et 22
- Club des Bons Vivants – page 22
- Association des Parents d'élèves – pages 23 et 24
- Société de Chasse – page 25
- Football Club – page 26
- Flint's Lot / Archéosite des Fieux – page 27
- Racines – pages 28 à 30
- Association des croqueurs de pommes du Haut-Quercy – page 31
- Etat Civil – page 32
- Les services à Miers – page 33

**B  
O  
N  
N  
E  
  
L  
E  
C  
T  
U  
R  
E**

### Réunion du conseil municipal du 17 novembre 2014

#### Taxe d'aménagement : reconduction des taxes existantes

M. le maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 21 novembre 2011 instaurant la taxe d'aménagement au taux de 1 % sur l'ensemble du territoire communal

Cette délibération valable pour une durée de 3 ans prend fin au 31 décembre 2014. Il propose de reconduire pour une durée illimitée cette taxe, et de rajouter au titre des exonérations, les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Il rappelle également la délibération en date du 19 novembre 2012 instaurant sur le secteur de Maisonneuve une taxe au taux de 6% et propose de reconduire cette taxe d'année en année, sauf renonciation expresse.

Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Le conseil donne son accord à ces propositions.

### **Création d'une taxe sur secteur des Espénières**

M. le maire informe de la possibilité d'instaurer dans certains secteurs un taux de taxe d'aménagement différent lorsque des travaux substantiels de voirie ou de réseaux ou la création d'équipements publics généraux sont nécessaires. Dans ce cas le taux peut être supérieur à 5 % et porté jusqu'à 20%.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant que l'aménagement du secteur des Espénières nécessite la création d'une nouvelle voie et la réalisation des travaux d'équipements publics suivants : extension des réseaux d'eau potable, d'électricité et de téléphone.

- Décide d'instituer sur une partie de la zone **Ub** du secteur des Espénières, une taxe d'aménagement au taux de **5 %** reconductible d'année en année, sauf renonciation expresse.

Cette délibération sera transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois suivant son adoption

### **Assainissement : tarifs 2015**

M. le maire présente le bilan établi à ce jour pour l'année 2014 et rappelle les tarifs appliqués.

Il rappelle que le produit de la redevance doit couvrir l'ensemble des charges du service et en assurer l'équilibre.

Il précise que depuis 2008 l'agence de l'eau a mis en place la redevance de modernisation des réseaux. Cette redevance qui apparaît distinctement sur les factures est reversée à l'agence de l'eau.

Cette taxe sera en 2015 de 0.235 €/m<sup>3</sup>.

Après avoir pris connaissance des comptes prévisionnels de l'année 2014, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire sans changement les tarifs pour l'année 2014, à l'exception de la taxe de raccordement qui est fixée à **333€** (exonéré de TVA).

### **Réunion du conseil municipal du 15 décembre 2014**

#### **Approbation du contrat d'intervention avec l'Association DECLAM pour hameau de Barrières.**

A la demande de M. le maire, Gilles FAU présente le projet. La commission culture et patrimoine a reçu l'association DECLAM basée sur FIGEAC, qui a visité le site de Barrières et s'est déclarée intéressée par la gestion d'un chantier estival. Chantier d'une quinzaine de jeunes adultes d'une durée de 12 jours prévu 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août. La 1<sup>ère</sup> phase concernera le nettoyage du site et

ensuite consolidation des murs, restauration du four... Si le chantier se pérennise d'autres phases pourront être envisagées avec possibilité d'aide sur les fonds DENIEUL.

Il donne ensuite lecture du projet de contrat d'intervention pour une durée de 1 an du site du hameau de Barrières à l'Association DECLAM.

L'objet de ce contrat d'intervention est la restauration du site afin d'assurer sa sauvegarde et sa conservation.

La commune s'engage à une participation aux frais de fonctionnement et d'organisations à hauteur de 3700 euros.

Après avoir pris connaissance du contrat d'intervention et en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le maire à signer ce contrat et à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ce contrat d'intervention sera soumis pour accord à la CC du pays de Padirac.

### **Désignation d'un référent environnement de la commune auprès du SYDED**

Depuis sa création en 1996, le SYDED du Lot est présenté comme un opérateur départemental au service des collectivités qui s'inscrit dans une véritable démarche environnementale, au travers des cinq compétences proposées à la carte « Déchets », « Bois-énergie », « Eau Potable » « Assainissement », et « Eaux Naturelles ». Aussi, Monsieur le Maire informe l'assemblée, que le Comité Syndical du SYDED du Lot s'est prononcé, lors de la séance du 3 octobre 2014, en faveur de la création d'un réseau de référents « environnement » dans chaque commune de son territoire afin de renforcer et de faciliter les échanges avec les élus de proximité.

Ces référents seront les relais privilégiés du SYDED vis à vis de la population communale pour l'ensemble de ses activités. Ils devraient permettre notamment, à travers des actions ciblées et adaptées à la situation locale, d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de la gestion des déchets de leur commune. Dans un premier temps, leurs principaux axes d'intervention seraient :

- assurer la promotion locale du compostage individuel et collectif,
- développer le tri hors foyer (dans les salles des fêtes, lors des manifestations publiques locales, dans les locaux municipaux ...),
- faire le lien avec les écoles dans le cadre des animations pédagogiques,
- faire le lien avec la démarche d'amélioration de la collecte sélective.

M. le maire demande à l'assemblée que les personnes qui le souhaitent, fassent acte de candidature. Marie Agnès VAURS se déclare candidate. Il convient donc de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à 11 voix pour, de désigner :

- Marie Agnès VAURS comme référent « environnement » de la commune.

Michaël BOUCHET se propose de suppléer Marie Agnès VAURS en cas d'empêchement.

## Cimetière : lancement de la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon

M. le Maire indique que dans la partie ancienne du cimetière des concessions ne sont plus entretenues depuis longtemps et qu'il serait nécessaire de procéder à une reprise de ces concessions. Il fait part de la procédure à respecter. Celle-ci étant longue et pointilleuse, il propose de créer une commission qui aura également en charge de recueillir des renseignements auprès de personnes.

Se proposent pour faire partie de la commission : Elisabeth Salvan, Marie Pierre Cassabois, Jean Bernard Boudet et Bernard Calmon.

**Les procès-verbaux complets des réunions du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune : [www.miers.fr](http://www.miers.fr)**

## Commissions Travaux & Voirie

### Réalisations 2014

- Programme de **voirie** par la communauté de communes : réfection de la route du Mas Davet.
- Rénovation, mise aux normes et **mise en place de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**, à l'école.



*Travaux dans la salle de classe*

- Inauguration de l'agence postale après rénovation du local et mise en place de nouveau mobilier (*fin 2013*).

### Programme 2015

- Étude sur la réalisation d'une salle de fêtes intercommunale avec les communes de Padirac et d'Alvignac
- Lancement de l'opération « cœur de village »
- Aménagement du lotissement de Roubidou
- Reprise des activités de la station thermale
- Travaux de voirie (Bories, Lamothe et Les Espérières)

### Membres

Jean-Bernard BOUDET  
Jérôme VERGNE  
Michaël BOUCHET

## Commission Culture et Patrimoine

### Membres

Gilles FAU  
Marie-Pierre CASSABOIS  
Marie-Ange VAURS  
Marie-Agnès VAURS  
Bernard CALMON

Créée en tout début de la présente mandature, la commission *Culture et patrimoine* œuvre d'une part à **la préservation et à la mise en valeur du patrimoine mierois**, riche et diversifié; d'autre part à **l'organisation de manifestations culturelles** destinées à un large public.

Le hameau abandonné de Barrières, sécurisé par feu la communauté de communes du Pays de Padirac connaît un début de mise en valeur : totem d'informations (installé par le Parc naturel régional des causses du Quercy) ; journée d'animations autour de la pierre, le 11 septembre dernier (en collaboration avec l'association Racines). **L'année 2015 verra la mise en place d'un chantier estival de consolidation** du site par une association lotoise dynamique : *Déclam*. Durant la première quinzaine du mois d'août, une douzaine de jeunes adultes bénévoles, encadrés par des professionnels, **contribueront à la sauvegarde de ce lieu** de mémoire quasi unique en Quercy. Une journée portes ouvertes et d'animations est programmée durant cette intervention.

La gastronomie et l'œnophilie, si bien représentées dans notre région, appartiennent de plein droit à la culture. Une première soirée ***Autour des plaisirs de la table***, le samedi 13 décembre dernier, co-organisée avec Nadine, a connu un succès encourageant. Une nouvelle édition, ***Saveurs italiennes***, est prévue le samedi 28 mars (voir programme joint).

Les idées, les potentialités ne manquent pas ! Pour l'homme de théâtre Jean Vilar ***la culture, ce n'est pas ce qui reste quand on a tout oublié, mais au contraire, ce qui reste à connaître quand on ne vous a rien enseigné***. Vaste ambition à laquelle la commission essaiera d'apporter sa modeste mais passionnée contribution.



*Journée de la pierre au hameau de Barrières - 09/2014*

# Idées de sorties

## Vendredi 20 mars 2015



Conférence « **Le canton de Gramat dans la Grande Guerre** » par Christiane Bouat, professeure honoraire d'histoire.

A 20h30, à la salle des fêtes de Padirac, *entrée libre.*

## Samedi 28 mars 2015



Soirée italienne



*Chez Nadine*

**Menu**

*Antipasti (légumes crus avec sauces – charcuterie italienne)*

*Ossobuco*

*Fromages italiens*

*Glaces au citron avec limoncello (liqueur de citron)*

*Vins : un blanc et deux rouges italiens – présentés par Patrick Thiot*

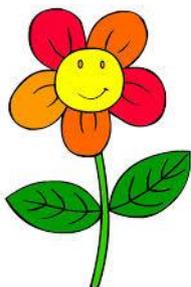
Prix (repas et vins) : 25 €

Réservation (de préférence avec paiement) auprès de Nadine avant le 21 mars.

**Une évocation de la gastronomie et des vins italiens, un diaporama sur l'art de la dégustation, des chansons, des jeux vous accompagneront tout au long de la soirée.**

Soirée organisée par la commission *culture et patrimoine.*

## Commission Fleurissement & Aménagement



Pour l'année 2014, les membres de la commission ont opté pour un fleurissement similaire aux années passées (mairie, place de la mairie, commerces).

Cet automne, des bulbes ont été mis en place dans les jardinières de la place pour un **fleurissement de printemps**.

Dès cet hiver nous commençons à préparer des **emplacements aux entrées de village** pour créer des bosquets fleuris. Ils seront composés d'arbustes rustiques **peu gourmands en arrosage** résistants au froid **aux floraisons abondantes**. Leur nectar et leur pollen, puis leurs baies **favoriseront la présence d'insectes et d'oiseaux**. Des classiques des jardins, forsythia, althaea, buddleia, lilas, spirée, mais aussi des espèces indigènes locales cornouiller, troène, viorne, sureau, buis, fusain d'Europe, quelques arbres ou arbustes fruitiers et des aromatiques, lavandes, romarins, sauges, armoise, absinthe....Nous pourrons y intégrer aussi des plantes vivaces : aster, rose trémière ...

**Nous privilégierons des méthodes de culture sur sol couvert** (paillis, tonte de gazon, bois broyé) qui limitent le travail du sol, le désherbage, les arrosages et **permettent de supprimer tout emploi de pesticide**.

La nature est toujours généreuse et parfois exubérante, nous comptons sur vous pour contribuer au fleurissement du village par des dons ou des échanges de boutures, jeunes plants, marcottes, éclats de touffe, graines de plantes qui deviennent trop envahissantes dans vos jardins.

Notre objectif est de nous inscrire à nouveau au concours départemental des villes et villages fleuris en respectant les nouvelles modalités. Désormais, la sélection des communes s'effectue selon les critères suivants :

- Cadre de vie et développement durable,
- Patrimoine paysager et végétal,
- Animation et valorisation touristique,
- Aménagement floral et végétal des bâtiments publics,
- Harmonie entre la décoration florale, l'architecture, l'environnement et la qualité de vie.



Pour chaque évaluation, le jury tient compte de la dimension de la commune, de sa population et de ses spécificités.

**Si vous avez des idées, des compétences ou tout simplement un peu de temps à consacrer au fleurissement, vous pouvez nous rejoindre** en laissant vos coordonnées à la mairie. **Nous vous accueillerons avec plaisir**. Nous remercions les bénévoles qui s'investissent au sein de la commission.

### **Membres – Commission Fleurissement**

*Marie-Pierre CASSABOIS - Marie-Ange VAURS - Elisabeth SALVAN  
Marie-Agnès VAURS – Pascal LAMIC – Gilles FAU – Bernard CALMON*

## Syndicat d'adduction d'eau potable de la région de Padirac

### Tarif de l'eau pour 2015

Prix du M<sup>3</sup> d'eau : **1,2859 €**

- part syndicat : 0,8257 €
- part SAUR : 0,4602 €

Abonnement compteur : **102,87 €**

- part syndicat : 39,92 €
- part SAUR : 34,51 €
- part Limargue : 28,44 €

Taxe agence de l'eau : 0,31 € le M<sup>3</sup>

**Délégués**  
*Marie-Pierre CASSABOIS  
& Jérôme VERGNE*

## Assainissement

### Tarif Assainissement pour 2015

Taxe de raccordement	333 €
Forfait annuel « branchement »	127 €
Redevance 1 personne	28 €
2 personnes	46 €
3 personnes et +	64 €
Résidence secondaire ou logement vacant	28 €
Taxe agence de l'eau	0,235 € le M <sup>3</sup>

**Délégués**  
*Marie-Pierre CASSABOIS  
& Elisabeth SALVAN*

## Ordures ménagères

L'année 2014 est la dernière année de la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).

**A partir de 2015**, place à la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière soit la moitié de la valeur locative cadastrale du logement. Toutefois la collectivité peut décider de plafonner la valeur locative dans certaines limites. Le montant de la taxe s'obtient en multipliant cette valeur par le taux fixé par la collectivité, qui est dorénavant la communauté de communes CAUVALDOR.

**Le montant de la TEOM à payer sera désormais indiqué sur votre avis d'imposition des taxes foncières.**

Dans le prochain bulletin, nous vous indiquerons le taux pour 2015.

*Délégués*

*Marie-Pierre CASSABOIS  
& Guillaume LAVERGNE*

## SIVU Scolaire l'ÉTOILE

Depuis la rentrée 2014, l'école de Miers accueille **22 enfants** en classe de CP et CE1. L'enseignement est assuré par Mme Laurence BOUDET. Les activités périscolaires sont animées par Mmes Véronique COUDERC et Muriel BALAYSSAC.

*Délégués*

*Marie-Agnès VAURS &  
Marie-Ange VAURS*

**Horaires de la garderie 2014/2015**

Matin : De **07h30** à l'entrée en classe  
Soir : De la sortie des classes jusqu'à **18h30**



# Budget communal 2014

**Membres – Commission**  
**Finances**

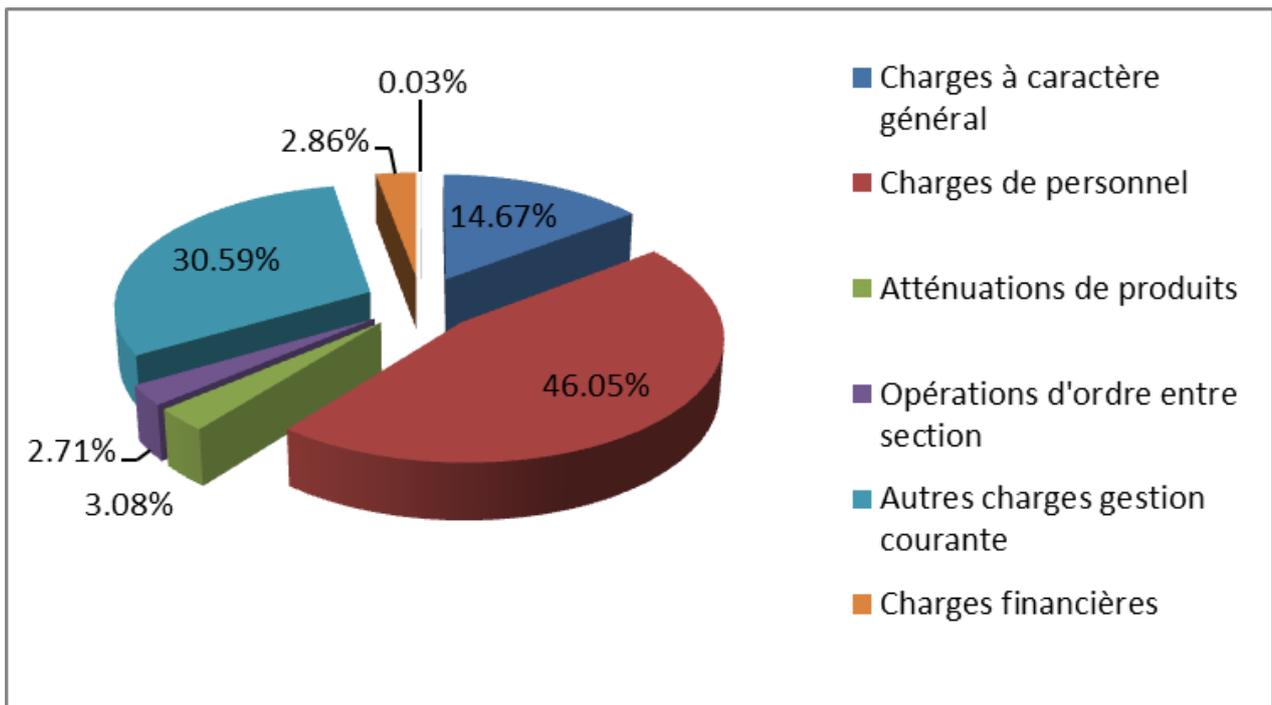
Bernard CALMON  
Marie-Pierre CASSABOIS  
Marie-Ange VAURS  
Elisabeth SALVAN  
Guillaume LAVERGNE  
Jean-Bernard BOUDET

## FONCTIONNEMENT

## DEPENSES

Charges à caractère général	43 618.90 €
Charges de personnel	136 917.59 €
Atténuations de produits	9 157.71 €
Opérations d'ordre entre section	8 068.03 €
Autres charges gestion courante	90 955.89 €
Charges financières	8 508.96 €
Charges exceptionnelles	76.00 €

**297 303.08 €**



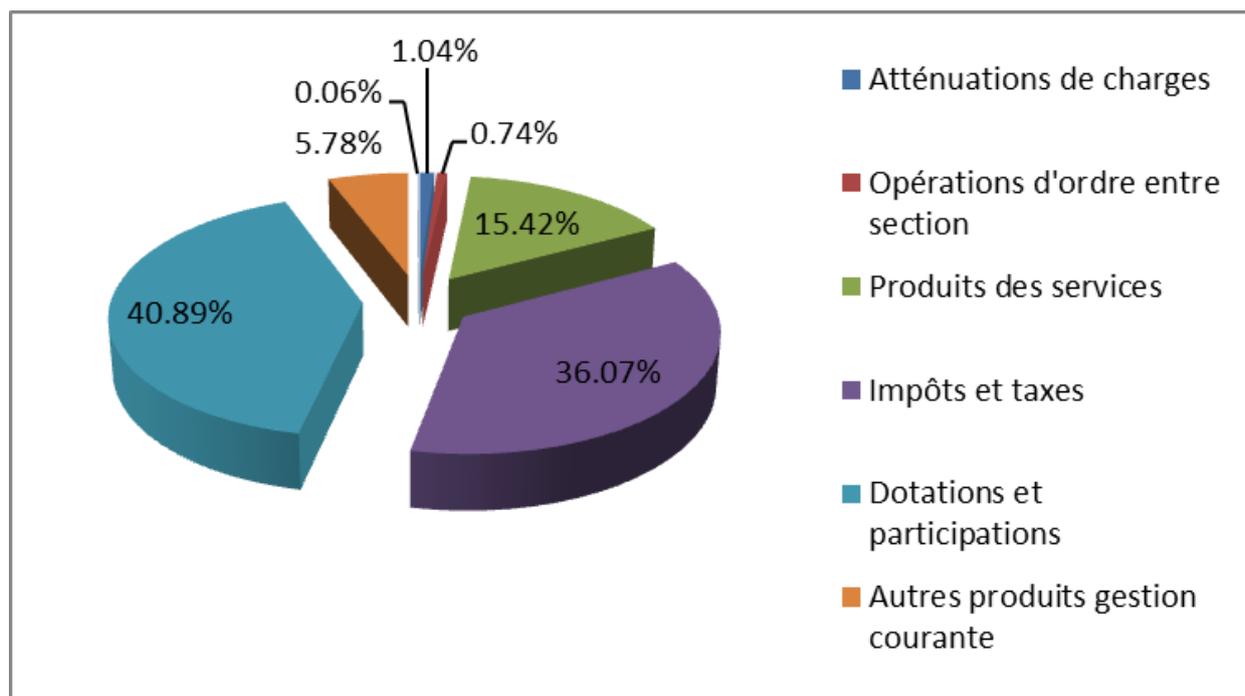
## FONCTIONNEMENT

Atténuations de charges
Opérations d'ordre entre section
Produits des services
Impôts et taxes
Dotations et participations
Autres produits gestion courante
Produits financiers
Produits exceptionnels

## RECETTES

3 423.96 €
2 456.31 €
50 928.78 €
119 126.75 €
135 072.44 €
19 092.49 €
3.60 €
197.22 €

**330 301.55 €**

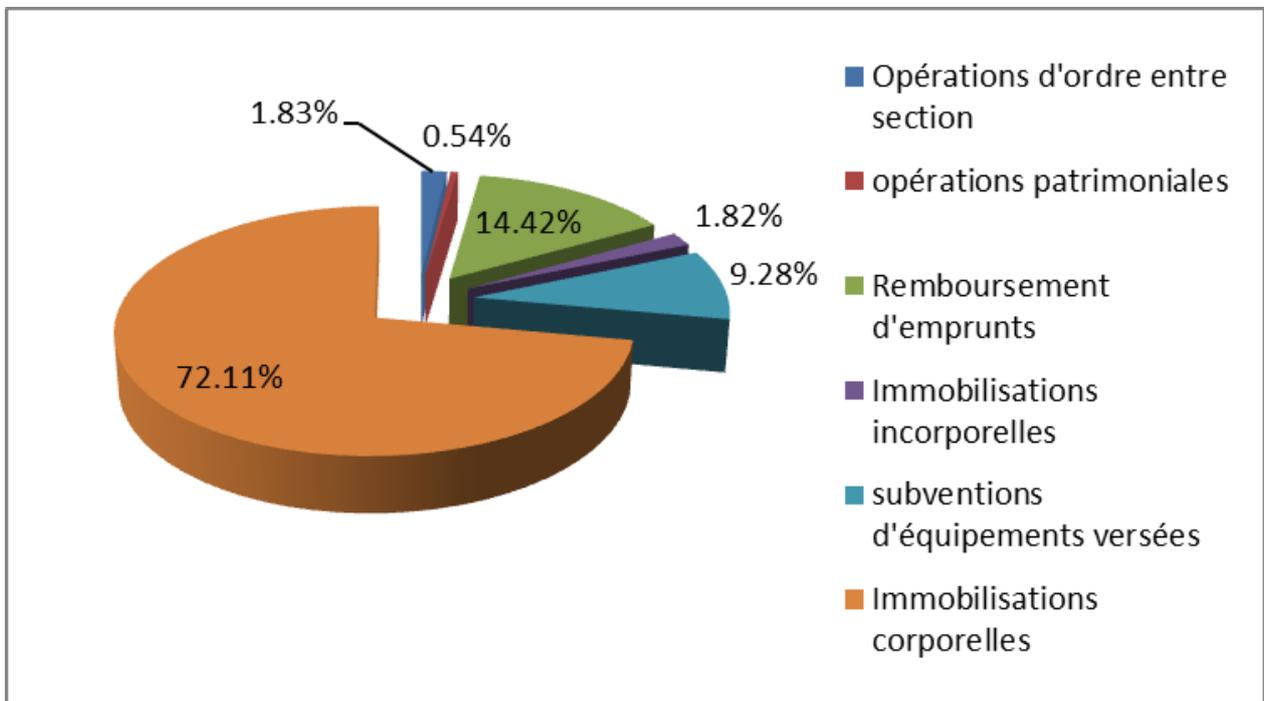


## INVESTISSEMENT

## DEPENSES

Opérations d'ordre entre section	2 456.31 €
Opérations patrimoniales	718.80 €
Remboursement d'emprunts	19 346.07 €
Immobilisations incorporelles	2 436.00 €
Subventions d'équipements versées	12 450.00 €
Immobilisations corporelles	96 731.97 €

**134 139.15 €**



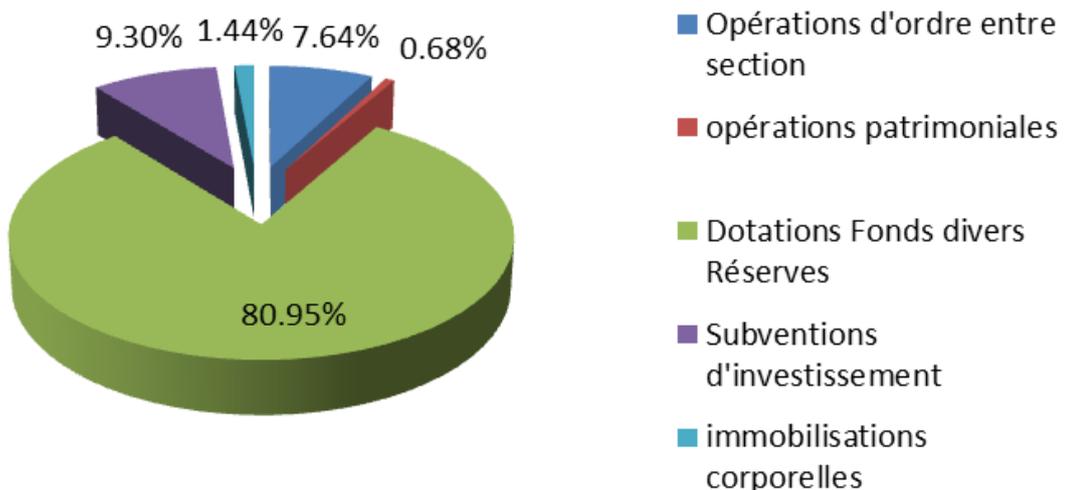
## INVESTISSEMENT

Opérations d'ordre entre section
Opérations patrimoniales
Dotations Fonds divers Réserves
Subventions d'investissement
Immobilisations corporelles

## RECETTES

8 068.03 €
718.80 €
85 536.89 €
9 822.00 €
1 520.00 €

**105 665.72 €**





## Impôts locaux de l'année 2014

	taxe d'habitation	foncier bâti	foncier non bâti	cotisation foncière des entreprises	total
<b>Commune</b>					
taux d'imposition	5.57%	13.87%	138.04%		
bases d'imposition	530 220 €	334 478 €	23 782 €		
produits nets	29 533 €	46 392 €	32 829 €		108 754 €
<b>Communauté de communes</b>					
taux d'imposition	12.53%	7.32%	62.06%	27.40%	
bases d'imposition	449 409 €	334 478 €	23 782 €	22 054 €	
produits nets	56 311 €	24 484 €	14 759 €	6 043 €	101 597 €
<b>Département</b>					
taux d'imposition	/	23.05%	/	/	
bases d'imposition	/	334 478 €	/	/	
produits nets	/	77 097 €	/	/	77 097 €
<b>Total</b>	<b>85 844 €</b>	<b>147 973 €</b>	<b>47 588 €</b>	<b>6 043 €</b>	<b>287 448 €</b>



## Autorisations de construire 2014

KUPCZAK Philippe	Les ayrals	création balcon terrasse
CLEDEL Guy	Lamothe	couverture terrasse existante
FAURE Jacques	Maisonneuve	Abri de jardin
CLEDEL Guy	Lamothe	hangar à usage agricole
MOGNO Martine	Le bourg	Agrandissement terrasse
MOLINIE Julien	Villeneuve	agrandissement maison -porche couvert-
BARAT Christian	Lamothe	agrandissement maison avec création terrasse
TERROU Yves	Chevalgues	réfection toiture
PASQUIE Denis	Le batut	panneaux photovoltaïques intégrés à la toiture
POUZALGUES Romain	La remise	appentis
KLEIN Christophe	Le bourg	transformation d'une grange en habitation
LAVERGNE Guillaume	Bories	piscine et abri piscine
BOURDIE Michaël	Les espérières	maison ossature bois
BONNEVAL Hervé	Fialy	changement destination commerce en habitation
MOLINIER Rémy	Le bourg	ouverture passage pour création parking
LESCOLE Raymond	Le bourg	construction dépendance
GORSE Jacques	Mas davet	projet aménagement lotissement d'un lot
MATHIEU Eric	Maisonneuve	maison habitation et garage
REYNARD EDMONSON Jane	Lamothe	abri de jardin (en cours d'instruction)

## Permis de construire ou déclaration préalable

Le permis de construire est exigé sur l'ensemble du territoire :



- pour tous travaux de construction à usage d'habitation ou non, y compris les constructions ne comportant pas de fondations (à l'exception de ce qui est soumis à déclaration préalable),
- pour tous travaux portant sur des constructions qui ont pour effet de changer la destination, d'en modifier l'aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires,
- pour tous travaux de reconstruction après démolition.

Sont exemptés de permis de construire mais soumis à déclaration préalable certaines constructions ou travaux de faible importance, notamment :

- les travaux de ravalements, de modifications de façades (ouvertures ou suppression de baies), de réfection de toiture, les murs de plus de 2 m de hauteur,
- les piscines non couvertes,
- les châssis ou serres jusqu'à 2000 m<sup>2</sup> hauteur comprise entre 1,5 m et 4 m.
- les constructions qui entraînent une surface supplémentaire de moins de 20 m<sup>2</sup> sur une propriété bâtie (abris de jardin), et de moins 40 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines pour les communes couvertes par un PLU.



La municipalité met en vente des bureaux d'école anciens. Ils sont visibles dans les ateliers municipaux et sont mis en vente à 10€ pièce. Les personnes intéressées peuvent contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignements.

## **Participez à la création d'un logo pour la commune**



Miers ne possède pas de logo. Le conseil municipal fait appel à **votre imagination**, à vos suggestions afin de pouvoir pallier ce manque. Vous pouvez nous adresser par courriel ou courrier (déposé dans la boîte aux lettres de la mairie) vos idées sous forme écrites ou... de croquis.

Ce logo devra symboliser **les richesses naturelles, patrimoniales et humaines** de notre commune de façon **figurative ou abstraite**. Á vos plumes et crayons !

Date limite d'envoi : 31 mars 2015 ([mairiemiers@wanadoo.fr](mailto:mairiemiers@wanadoo.fr))

Par la suite, le conseil municipal choisira le futur logo de la commune.

### **Membres commission**

### **Fêtes et Cérémonies / Relations publiques**

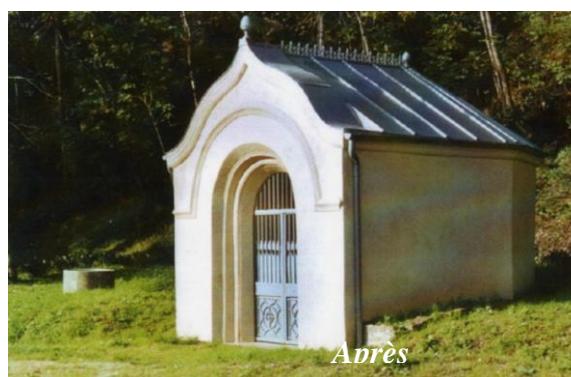
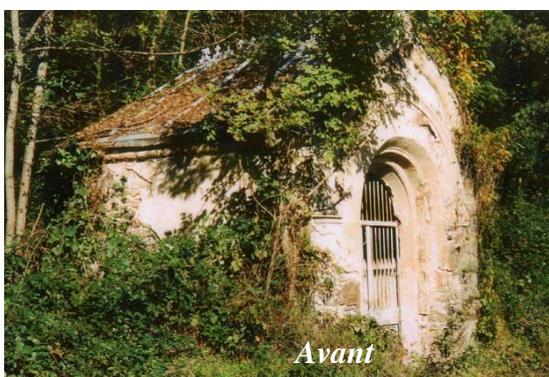
*Guillaume LAVERGNE - Marie-Pierre CASSABOIS  
Marie-Ange VAURS - Marie-Agnès VAURS*



## La Fondation du patrimoine en quelques mots

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, reconnu **d'utilité publique**. Elle a pour mission de **sauvegarder et de mettre en valeur** le patrimoine bâti de proximité, mobilier et naturel, public ou privé, prioritairement non protégé par l'Etat.

Ainsi, elle œuvre pour **le développement de projets créateurs d'emplois** favorisant la transmission des savoir-faire par les artisans et les entreprises.



*Restauration de la Chapelle Notre-Dame-de-Lourde à Viazac, ayant obtenu le prix départemental des Rubans du patrimoine 2005 - Photos: ©Fondation du patrimoine*

La Fondation du patrimoine est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux **propriétaires privés** de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis juin 2014, la délégation lotoise de la Fondation du patrimoine a intégré les bureaux du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Lot (STAP du Lot) représenté par Monsieur Pierre SICARD, Architecte des Bâtiments de France.

Cette délégation lotoise est représentée par Jean-Baptiste DE MONTPEZAT et Jean-Pierre VERMANDE, Délégués bénévoles du département, et Mélanie GARDOU, chargée de mission.

Ce qui anime particulièrement cette délégation lotoise, est de **préserver les éléments du patrimoine** qui font la spécificité du département et son identité, **de transmettre les savoir-faire et permettre ainsi une revitalisation du territoire** par la création/le maintien d'emplois directs (secteur du bâtiment) ou indirects.

La Fondation du Patrimoine est là pour aider à **préserver cette richesse** en coopération avec le STAP du Lot et les autres institutions du département (Conseil Général, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot,...).

Pour tous renseignements, consulter le site internet suivant

[www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16](http://www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16)

ou contacter le 06 32 24 56 22.



Le Pavillon des Eaux de la station thermale est toujours en **situation de péril** et nécessite de nos jours une **sauvegarde urgente**. En effet, ce monument de qualité à l'architecture si particulière, mis en service en 1910, constitue **une véritable perle dans son écrin de verdure** et mérite de retrouver sa splendeur et son éclat originels. Les travaux de restauration de **cet édifice d'exception** sont certes conséquents mais indispensables pour éviter sa

disparition. N'hésitez pas à **apporter votre soutien** à cette opération de remise en valeur de **ce bâtiment thermal emblématique** de notre commune. Des bulletins de souscription sont disponibles à la mairie.

**Pour les particuliers**, votre don est déductible :

- soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

- soit de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€.

**Pour les entreprises**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

## Association Les Amis de la Source salmière

Responsable : Véronique CROS

Cette association est née à l'initiative de personnes désireuses de **faire revivre le site de la Source salmière** de Miers-Alvignac. A la réunion d'information, une cinquantaine de personnes ont écouté et discuté du bien-fondé des animations qui seraient proposées dans **le cadre bucolique et enchanteur** de ce site. Les manifestations prévues telles que des évènements culturels, artistiques, divertissants, viseraient à dynamiser et faire découvrir cet espace exceptionnel. L'association sera vigilante dans le choix et le contenu des manifestations ainsi que les dates des programmes, pour ne pas empiéter sur celles retenues par les autres associations des 2 communes. L'association pourra aussi être « facilitatrice » dans la programmation de manifestations sur ce site si des associations le souhaitent. Chaque manifestation devra avoir l'assentiment du SIVU qui est gérant du lieu.

Le 27 mai, les membres de la première assemblée générale ont élu 16 administrateurs, lesquels ont élu un bureau composé de 6 personnes respectant la parité Alvignac-Miers :  
Présidente - Véronique Cros de Miers – Vice-président - Dominique Poujade d'Alvignac –  
Secrétaire - Séverine Dajeau d'Alvignac – Secrétaire-adjoint -Félix Paréja de Miers –  
Trésorier - Lucien Arnal d'Alvignac – Trésorière adjointe- Martine Mogno de Miers.  
L'adhésion est de 10€ pour l'année.

### Les animations de 2014

#### La soirée-cabaret du jeudi 17 juillet



Ce fut une **d'une soirée gustative, conviviale et réjouissante**. Deux moments : un repas et un spectacle-cabaret. Une buvette était aussi en service toute la soirée. Un plateau repas était servi à partir de 19h et les participants ont pu le déguster autour du kiosque-buvette où tables et bancs y avaient été installés. A 21h30 un spectacle-cabaret **de l'association Racines** sur l'établissement

thermal, mais aussi des chansons, des jeux, du théâtre, et piano-bar ont enchanté la centaine de personnes qui s'étaient donnée rendez-vous. La météo de la soirée était favorable et ce fut un moment très apprécié et réussi.

### « Nougar'ô féminin » le dimanche 24 août

La météo de la journée était à nouveau très favorable. L'association a proposé un plateau-repas qui était servi à partir de midi puis le spectacle. A 14 h 30 Maïté Rolland interpréta des **chansons de Claude Nougaro**, sous le titre « Nougar'ô féminin », « une voix de femme, des musiciens pour un Nougar'ô Mage ».



### La journée de la pomme le samedi 11 octobre

Elle était organisée par 2 associations : **Les Croqueurs de pommes du Haut Quercy** et **Les amis de la Source salmière**. Grâce à une météo encore très favorable, cette journée a rassemblé un grand nombre de personnes qui se sont succédées pour découvrir un riche



programme : à partir de 10h **informations théoriques** (comment planter un arbre ? comment choisir son porte-greffe ? quelles variétés choisir ? comment fertiliser ? etc.) et **atelier de peinture** pour les enfants autour de la pomme. A 10h30 et à 14h, **atelier culinaire « La pomme dans tous ses états »**. A 11h et à 16h, **démonstration de fabrication de tourtières**.

A midi, repas tiré du sac ou petite restauration sur place grâce aux stands de producteurs locaux.

A 15h, **fabrication de jus de pomme** et intervention de François Moinet, ingénieur agronome et journaliste, qui a publié un livre sur la fabrication du cidre. A 17h, **concours de cuisine** : confection de gâteaux à base de pommes, 8

gâteaux ont été présentés. Un jury a décerné les 4 meilleurs, les gagnantes ont été récompensées par de beaux cadeaux culinaires.

### **Club des Bons Vivants – Responsable : Ginette PASQUIE**

Le club tiendra son assemblée générale le **samedi 07 février 2015**, à 14h30, à la salle de la mairie. Toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie du club pour que ses activités se poursuivent, seront les bienvenues. L'association recherche notamment un trésorier.

Le club des Bons Vivants présente ses meilleurs vœux à tous les habitants.

## Association des Parents d'élèves et Amis de L'ETOILE

*Responsable : Céline NICKERT*

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, l'équipe de l'APE et Amis de l'Etoile 2013-2014 a été complétée par de nouveaux parents, et poursuit son **investissement au sein de l'association** au travers des manifestations organisées sur l'ensemble du territoire du RPI.

Sur notre RPI, l'APE poursuit donc son but, à savoir, **l'animation de l'année scolaire et la recherche de fonds pour financer les sorties et activités de nos enfants**, avec un bureau 2014/2015 composé de :

Présidente : Céline NICKERT

Vice-Présidente 1 : Emmanuelle FAFIN

Vice-Présidente 2 : Myriam BRIDERON

Secrétaire : Marie BERGOUGNOUX

Secrétaire adjointe : Virginie PRAZ

Trésorier : Fabrice SOUILHAC

Trésorier adjoint : Julien BOUNY



*Nouvelle équipe APE et Amis de l'Etoile et participants à l'AG – 15/11/2014*

Membres actifs : Benoit SOULADIE, Delphine RODRIGUEZ, Delphine BATUT, Stéphanie SALGUES, Aline ROUSSEAU, Christelle MIGNEL, Sandrine DELCAYRE, Vincent PROLHAC, Emmanuelle LASFARGUES, Laure PERROT, Lydia DORE-DALMASSO et Stéphanie AUGÉOT.

L'association fonctionne grâce **aux parents bénévoles**, aux membres « actifs », c'est pourquoi les bonnes volontés, les coups de main seront appréciés tout au long de cette année. N'hésitez pas à nous contacter et à participer aux prochaines réunions. L'APE fonctionne également grâce **aux commerçants et artisans des communes** du RPI et environnantes, que nous remercions ici vivement.



*Carnaval – 21/03/2014*



*Marché de Noël – 08/12/2013*

Nous **remercions aussi la mairie de Miers** pour la place qu'elle donne aux écoles tout le long de l'année scolaire.

Pour cette année scolaire 2014/2015, l'APE a déjà organisé une bourse aux jouets et vêtements le 23 novembre dernier à Alvignac ainsi que le Marché de Noël à Rignac le 14 décembre et **remercie les parents, les institutrices et les agents encadrant les enfants pour leur aide et leur participation.**

Autres activités proposées :

le **spectacle de Noël** à Rocamadour, le mardi 16 décembre,

la vente du **calendrier 2015** courant décembre, un **loto** le 8 mars 2015 à Rocamadour,

la participation au festival Agenda 21 d'Alvignac (avril 2015)

le **carnaval** dans les rues d'Alvignac, en mars,

la **kermesse**, aux écoles d'Alvignac, samedi 28 juin 2015,

le **podium de l'été** au Samayou à Alvignac, courant août 2015.



*Kermesse sur le thème de l'Afrique  
26/06/2014*

Retenez ces dates, nous vous attendons nombreux lors de ces journées de **convivialité**, au bénéfice des enfants. En effet, l'Association des Parents d'Élèves va ainsi pouvoir apporter un soutien financier pour l'année 2014/2015 pour:

- la réalisation d'activités sur l'ensemble de l'année,
- les sorties de fin d'année de l'ensemble des classes du RPI,
- les frais de transport et d'entrée aux cours de natation à Gramat en juin pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2,
- l'achat de cadeaux de Noël,...etc...

Nous espérons pouvoir continuer à apporter notre soutien aux institutrices et permettre à nos enfants de **s'ouvrir à de nouvelles connaissances, à découvrir des activités, à rêver, échanger et se rencontrer.**

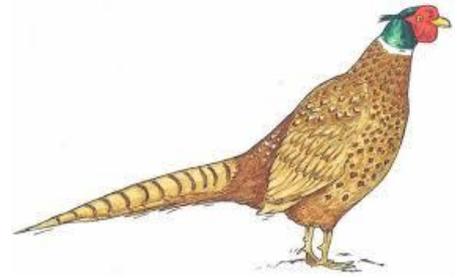
Vous souhaitant une « très bonne année scolaire », Céline NICKERT.

## **Société de Chasse St Hubert – Responsable : Alain BOUZOU**

Nous voilà arrivés en cette fin de saison de chasse qui se terminera fin février.

**La population de petit gibier et de gros gibier reste constante.**

La chasse du gros gibier se pratique toujours avec les sociétés de chasse de Padirac et le Cayrou dans une **bonne ambiance.**



### **Manifestations**

**Un quine** a été organisé à la salle de Padirac avec la société de chasse de Padirac le 28 février.

Le 13 juillet a eu lieu le traditionnel **banquet** à la cabane de chasse. Ce repas a permis aux chasseurs de se retrouver avec les propriétaires terriens autour des délicieux **sangliers farcis cuits au four à bois.**

**Encore merci aux propriétaires de nous laisser chasser sur leurs terrains.**

La société a organisé le 27 juillet un **vide grenier** avec le football club de Miers qui a bien marché.

Nous remercions les exposants et les visiteurs de leur présence.

**La société de chasse Saint Hubert vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.**



*Vide grenier du 27 juillet 2014*

**Football Club de Miers – Responsables : Cédric MAHIEU – Arménio TEIXEIRA**

L'ensemble des membres du FC MIERS vous souhaite  
UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015 !!!

**Champion du LOT de promotion première division 2013/2014**  
UN GRAND MERCI AUX SUPPORTERS ET A TOUTE L'EQUIPE !!

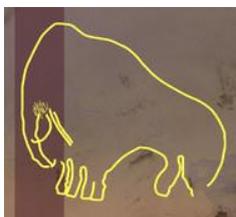


La remise des nouveaux maillots avec nos sponsors CARREFOUR GRAMAT, RESTAURANT LE LION D'OR et Entreprise TEIXEIRA Armenio. Merci à eux.



## Flint's Lot / Archéosite des Fieux

*Responsable : Patrick VIALLE*



Le bilan de saison 2014 pour l'Archéosite des Fieux est correct et ce malgré les aléas climatiques.

Les visiteurs étaient une nouvelle fois au rendez-vous et les scolaires de plus en plus nombreux.

Cette année, parmi **les nouveautés**, nous notons, entre autres, **l'édition d'un livret de visite**, fruit de la collaboration entre l'association Flint's Lot, la communauté de communes du pays de Padirac, le parc régional du Causses du Quercy et les différents acteurs scientifiques en œuvre sur le site.

Celui-ci fut offert à chaque entrée.

De plus, **le film de la grotte ornée des Fieux**, édité en 2014 (de Michel Lorblanchet, proposé par l'association Racines) fut projeté en continu sur le site. Une soirée de projection, en présence de M. Lorblanchet, fut organisée en soirée dans le courant de l'été. Une expérience à renouveler !

Au niveau des animations, outre les activités proposées aux adultes et enfants quotidiennement sur le site, **de nouveaux ateliers** furent proposés. Créatifs, réservés aux enfants, ils ont permis à ces derniers de repartir avec leurs œuvres (lampes à graisse, parures, pendeloques, reproductions de vénus...)

L'Archéosite des Fieux vous donne rendez-vous dès le mois d'avril pour une nouvelle saison. Vous pouvez toujours, en attendant, découvrir le nouveau site internet : [www.archeositedesfieux.com](http://www.archeositedesfieux.com).



L'association Flint's Lot, gestionnaire du site, tient à remercier la commune de Miers et l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Padirac, tous ses acteurs, pour leur implication dans le projet.



## Racines – Responsable : Gilles FAU

L'année 2014 est un millésime riche en réalisations aussi **variées** qu'**ambitieuses**.

Racines a coproduit le film réalisé par Jean-Pierre Baux d'après les travaux du préhistorien Michel Lorblanchet : *Artistes des âges glaciaires en Quercy*. À ce long métrage (48 min.) s'ajoutent trois autres courts métrages consacrés à **des grottes ornées emblématique du Lot** : Cougnac, Les Merveilles et... Les Fieux<sup>1</sup>. Une projection a eu lieu, le 18 juillet, à l'*Archéosite*, en présence de Michel Lorblanchet.

La veille, dans le site enchanteur mais meurtri de la station thermale, à l'invitation des *Amis de la Source salmière*, la section *langue et littérature françaises*, en collaboration avec *Défense de la langue française* – délégation du Lot, a présenté un spectacle intitulé *À l'Hôtel de la Source*. Cette première manifestation, depuis des lustres, laisse augurer **d'une résurrection de ce patrimoine architectural** empreint de **souvenirs à sauvegarder**.



Fruit d'un travail de plusieurs années de la section histoire locale, sous l'égide de Christiane Bouat, la publication de *l'histoire du canton de Gramat pendant la Première Guerre mondiale*<sup>2</sup> est **un succès de librairie**. Reconnaissance méritée d'un ouvrage aussi complet que passionnant à lire. Cette micro-histoire d'un événement mondial n'oublie pas d'évoquer les poilus de notre commune.

---

<sup>1</sup> Ouvrage en vente à l'agence postale

<sup>2</sup> Idem.



Le 14 septembre, un autre site renaissait : **le hameau de Barrières**. Une journée d'animations, en partenariat avec la municipalité et la communauté de communes du Pays de Padirac, autour du thème de la pierre, a attiré de **nombreux visiteurs**, venus parfois de loin. Point d'orgue de la manifestation : **l'érection d'une nouvelle croix**.



## Projet 2015

Cette année, Racines fête son **vingtième anniversaire**. Plusieurs manifestations sont programmées au fil des mois<sup>3</sup> :

**Le 28 février**, Gilles Fau et Patrick Thiot ouvrent le bal en proposant, le premier, une conférence *Ivresse et ivrognerie*, le second, une dégustation commentée de vins associés à des nourritures terrestres. Accompagnés au piano par Huguette Sicard, Isabelle Giard et Didier Dupouy chanteront des pièces de circonstance.

**Le 21 mars** à 21h00, le poète Bernard Dimey sera mis à l'honneur, dans le cadre du *Printemps des Poètes*. (Lectures poétiques, chants, musiques etc.).

**Le 12 juillet** : lancement officiel de l'ouvrage publié par Racines sur l'histoire de la Source salmière. Approches historique et esthétique.

**Le 21 novembre**, la section *littérature et langue françaises*, en partenariat avec DLF Lot, proposera une soirée-spectacle sur le thème de la gastronomie. À cette occasion, un dîner-anniversaire est à l'étude.

Miersoises et Miersois sont cordialement invités car, il ne faut pas l'oublier, Racines s'intéresse, en priorité au Canton de Gramat donc, entre autres, à la commune de Miers.

Une nouvelle journée de manifestation est prévue à Barrières durant la première quinzaine du mois d'août, en collaboration avec la commission culture et patrimoine.



Contacts : Gilles Fau – [gillesfau2@orange.fr](mailto:gillesfau2@orange.fr) – 05-65-33-72-66  
Site de Racines : <http://racines-alvignac.fr>

---

<sup>3</sup> Sauf indication contraire : Foyer rural d'Alvignac.



## Association des croqueurs de pommes du Haut Quercy

Responsable : Marie-Agnès VAURS

Lors de la troisième assemblée générale des Croqueurs de pommes du Haut-Quercy, il a été rappelé les actions effectuées cette année : création de vergers communaux, expositions de fruits de variétés anciennes, démonstration de greffe et de taille, échange de greffons. Mais celles qui ont le plus marqué notre association c'est bien la **dégustation de fruits à l'école de Miers** par les élèves de CP et de CE1 et « **la Journée Autour de la Pomme** » en partenariat avec les Amis de la Source salmière.

En effet la dégustation de jus de pommes fabriqué sur place dès 10h ainsi que l'élaboration de tourtières, de soupes, le concours de cuisine, les expositions de fruits locaux dont plusieurs variétés de pommes à cidre ont beaucoup été commentées.

La conférence de François Moinet sur la fabrication et la conservation de jus de pomme a été suivie par **un auditoire très intéressé**. Le cadre de la Source salmière par cette belle journée d'automne n'y était pas pour rien. **Nous espérons renouveler cette expérience qui a connu une nombreuse affluence.**

**Les personnes qui connaissent de vieux arbres fruitiers** sont priées de se faire connaître car la préservation de cet important stock génétique qui pourrait disparaître est le but premier de notre association.

Vous pouvez contacter notre association pour des **conseils** de plantation, de soins aux arbres, de fabrication de jus. Nous organisons des **démonstrations de taille et de greffe** et pouvons aussi vous fournir des greffons et assurer des commandes groupées de porte-greffe.



Nous vous invitons à participer à notre prochaine manifestation « échange de greffons et démonstration de greffage » qui aura lieu à Miers **le Samedi 14 mars à la mairie.**

Contact [vaurs.marie-agnes@wanadoo.fr](mailto:vaurs.marie-agnes@wanadoo.fr)

Vous pouvez consulter le site national de notre association :  
[www.croqueurs-de-pommes.asso.fr](http://www.croqueurs-de-pommes.asso.fr)

# ETAT CIVIL 2014

## Naissances



GOUYGOU Mila le 10 janvier à Brive  
BREL Zoé Lola le 20 janvier à Brive  
HARDOUIN Lucas le 29 janvier à Cahors  
CAIGNARD Aubin le 21 mai à Brive  
LACOTTE Paul Pierre Alain Dominique le 16 juin à Brive  
FEIGRE KOHLMAN Louna le 1<sup>er</sup> septembre à Brive  
BOUNY Nola le 2 octobre à Brive

## Mariages



VIZY Charlotte Marie & COUDERC Romain René Gilbert le 31 mai  
DELMOND Hélène Renée Jeanne & DOSSETTI Richard Jean Luc le 21 juin  
MBAZOGO ALLOGO Juliette & MARCENAC Patrick Eugène le 21 juin  
TROUVÉ Karine & COUDERC Yves le 9 Août (à Alvignac)  
TARAYRE Elina Claire & VAYLEUX Alexandre le 16 août  
DEU Dominique Louis Pierre & DUBOIS Jean-Jacques le 18 octobre

## Décès



BREL Emilien Henri Félix le 14 février  
DELBURG Gaby Aimée veuve VALADE le 17 mars  
POUZALGUES Jules Jean le 15 juillet  
SALACROUP Armande veuve DUPLAND le 22 août

# LES SERVICES A MIERS

## Services publics

- **Mairie** ☎ 05.65.33.61.50  
Ouvrte au public **LUNDI ET MARDI** de 14 à 16 heures (permanence de Mr le Maire)  
& le **VENDREDI** de 10 à 12 heures (permanence de Mr le Maire à partir de 11h00)  
Mr le Maire reçoit le samedi matin sur rendez-vous.
- La **bibliothèque** est à votre disposition pendant les heures d'ouverture de la mairie
- **Agence postale** ☎ 05.65.33.63.60  
Ouvrte du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures
- **Ecole publique** : ☎ 05.65.33.62.94
- Gendarmerie : ☎ 17 - Pompiers : ☎ 18 - Allô Docteur : ☎ 3966

## Commerces et artisans

- ARFI Gilbert - O délices D'Irène ☎ 05.65.34.75.49
- BONNEVAL Hervé - Ebéniste & La grange d'Antonia Brocante ☎ 05.65.33.44.18
- BUCCI Solène / TAILLAND Benjamin – Poterie de la Remise ☎ 06.24.06.53.88
- CAYRE Bruno - Charpente bois ☎ 05.65.33.67.41
- CAYRE Michel - Menuiserie ☎ 05.65.37.44.51 ou 06.82.69.65.37
- ESPALIEU Franck - Entretien parcs et jardins ☎ 06.31.85.28.34 ou 05.65.39.76.31
- GRAS Philippe - Artisan maçon ☎ 05.65.10.93.42 ou 06.82.40.08.47
- LAVERGNE Daniel et Guillaume - Ferme de Borie ☎ 05.65.33.43.03
- MIRABEL Jean Marie – Plombier chauffagiste ☎ 06.88.62.89.18
- PAILLET Patrick – Au fournil Miersois ☎ 05.65.10.62.48
- PASQUIE Denis - Entreprise Travaux agricoles ☎ 05.65.33.72.08
- VAURS Didier - Menuiserie alu ☎ 05.65.33.71.45

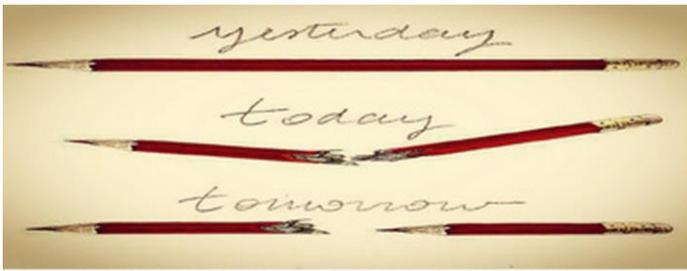
## Restaurant - Camping

- Restaurant Bar-Tabac du LION d'OR Mme Nadine JOORIS ☎ 05.65.33.63.62
- Camping du PIGEONNIER Mme Véronique BOUNY ☎ 05.65.33.71.95

## Divers

- AUDUBERT Jean-Pierre - Chasse des Fieux ☎ 05.65.33.69.49
- COUDERC Karine – Assistante maternelle agréée ☎ 05.65.11.23.40
- BLAZY Cécilia – Assistante maternelle agréée ☎ 05.65.34.59.67
- Presbytère de Gramat ☎ 05.65.38.73.19
- Archéosite des Fieux ☎ Flint's Lot - 06 16 26 74 35 ou 06 22 48 51 52

*Si vous souhaitez faire apparaitre votre activité dans cette rubrique, veuillez nous le faire savoir.*



LUTTE À ARMES ÉGALES



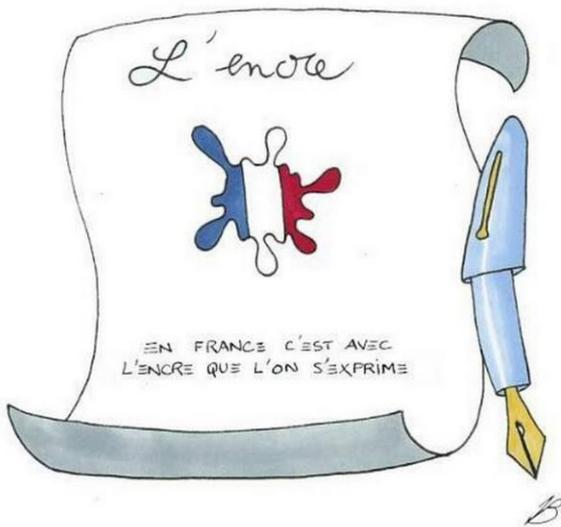
à la mémoire de tous ceux  
qui tenaient le crayon...

demeure.du.chaos.org



Gary Varvel  
www.garyvarvel.com  
garyvarvel.com

NOUS SOMMES  
CHARLIE



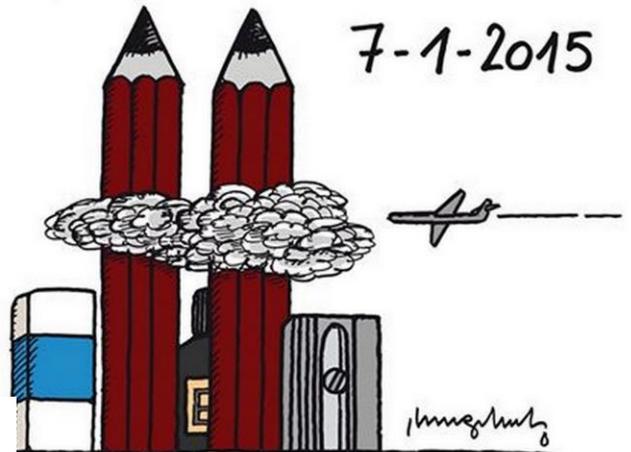
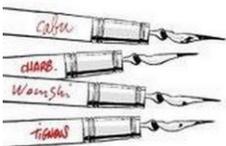
EN FRANCE C'EST AVEC  
L'ENCRE QUE L'ON S'EXPRIME

B



Flonka

GUERRE ASYMETRIQUE



7-1-2015

Images/mb